

MON SPONSO

MENTIONS LÉGALES

ARTICLE 1 – ÉDITEUR DE L'APPLICATION

Conformément aux dispositions de l'article 1-1, I, de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (dite « **LCEN** »), dans sa rédaction issue de l'article 48 de la loi n° 2024-449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique (dite « **loi SREN** »), l'éditeur de l'Application MON SPONSO est identifié comme suit :

Dénomination sociale	MON SPONSO
Forme juridique	Société par actions simplifiée (SAS)
Capital social	1.000 euros
Siège social	3 avenue Henri Poncet, 13090 AIX-EN-PROVENCE
Immatriculation	Registre du Commerce et des Sociétés d'AIX-EN-PROVENCE
Numéro SIREN	104 375 928
Numéro SIRET (siège)	104 375 928 00017
Code activité (APE)	58.14Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR59104375928
Président	Monsieur Jean-Paul SOUSA
Numéro de téléphone	06 83 56 70 42
Adresse électronique de contact	jps@monsponso.fr
Site de présentation	https://monsponso.fr

Le Directeur de la publication est Monsieur Jean-Paul SOUSA, en sa qualité de Président de la société MON SPONSO, au sens de l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

MON SPONSO édite et exploite l'application mobile dénommée « **MON SPONSO** », disponible en téléchargement sur l'App Store (iOS) et sur le Google Play Store (Android), dont l'objet est de digitaliser, de mesurer et de valoriser les relations de partenariat et de sponsoring nouées entre des clubs et associations sportives, leurs partenaires commerçants et leurs adhérents licenciés.

L'Application ne constitue ni une place de marché, ni un service de paiement. À cet égard, MON SPONSO n'intervient à aucun titre dans la conclusion, l'exécution ou le règlement des transactions commerciales réalisées entre les Adhérents et les Partenaires Commerçants au sein des points de vente physiques de ces derniers. MON SPONSO

fournit exclusivement un outil de mise en relation, d'enregistrement déclaratif et de restitution statistique.

Pour le détail des services proposés, l'Utilisateur est invité à se reporter aux Conditions Générales d'Utilisation de l'Application, ainsi qu'aux Conditions Générales de Service applicables aux Clubs et aux Partenaires Commerçants.

ARTICLE 2 – CRÉDITS ET CONCEPTION

Direction de la publication	Monsieur Jean-Paul SOUSA
Conception éditoriale et graphique	MON SPONSO
Développement technique, intégration, mises à jour et maintenance	THALAMUS (479 627 200 R.C.S. Paris)

ARTICLE 3 – HÉBERGEMENT ET STOCKAGE DES DONNÉES

3.1 Fournisseur de services d'hébergement

En application de l'article 1-1, I, 4°, de la LCEN :

Dénomination	OVH SAS (OVHcloud)
Siège social	2 rue Kellermann, 59100 ROUBAIX – France
Numéro de téléphone	1007 (depuis la France) / +33 9 72 10 10 07
Site internet	https://www.ovhcloud.com/fr/
Localisation des serveurs	Union européenne (France)

3.2 Prestataires assurant le stockage de données

En application de l'article 1-1, I, 5°, de la LCEN – disposition introduite par la loi SREN du 21 mai 2024 – sont identifiées ci-après les personnes qui assurent, même à titre gratuit, le stockage de données traitées directement par elles dans le cadre de l'édition de l'Application :

NOM	RÔLE	LOCALISATION DU STOCKAGE
OVH SAS	Hébergement de l'infrastructure applicative et de la base de données	France
THALAMUS	Développement, maintenance et support technique de l'Application	France

ARTICLE 4 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

4.1 Contenus de l'Application

La structure générale de l'Application, ainsi que l'ensemble des contenus qui la composent (textes, arborescence, logiciels, animations, photographies, illustrations,

graphismes, logos, icônes, bases de données, algorithmes de calcul et de restitution statistique, tableaux de bord) sont la propriété exclusive de la société MON SPONSO ou font l'objet, au bénéfice de celle-ci, d'une autorisation d'exploitation régulière.

Ces éléments sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, notamment au titre du droit d'auteur (articles L. 111-1 et suivants), du droit des producteurs de bases de données (articles L. 341-1 et suivants) et du droit des marques (articles L. 711-1 et suivants).

Tous les droits de reproduction sont réservés, y compris pour les documents téléchargeables et les représentations iconographiques et photographiques.

Il est en conséquence interdit, sauf autorisation écrite préalable et expresse du Directeur de la publication, de modifier, distribuer, transmettre, diffuser, représenter, reproduire, publier, transférer, extraire, réutiliser ou vendre tout ou partie de l'Application, de ses contenus ou des données qu'elle restitue, ni de créer des œuvres dérivées à partir de ces éléments.

Toute reproduction ou représentation non autorisée est susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L. 335-2 et suivants et L. 343-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

4.2 Éléments distinctifs et charte graphique

La dénomination « MON SPONSO », son logotype, son slogan « L'app locale qui match ! » et l'ensemble des éléments d'identification de MON SPONSO ne peuvent être utilisés, reproduits ou adaptés sans l'accord écrit, exprès et préalable de la société MON SPONSO.

Il en va de même des photographies et illustrations figurant sur l'Application. Toute demande d'autorisation doit être adressée par courrier électronique à l'adresse indiquée à l'article 1 des présentes.

4.3 Contenus mis en ligne par les Utilisateurs professionnels

Les Clubs et les Partenaires Commerçants conservent la titularité des droits attachés aux contenus qu'ils publient sur l'Application (dénomination, logotype, visuels, descriptif des offres promotionnelles, supports publicitaires).

Ils concèdent à MON SPONSO, pour la durée de leur relation contractuelle et pour les seuls besoins de l'exploitation de l'Application et de sa promotion, une licence d'utilisation non exclusive, gratuite et non transférable de ces contenus, incluant le droit de les reproduire et de les représenter au sein de l'Application et sur les supports de communication de MON SPONSO.

Chaque Club et chaque Partenaire Commerçant garantit détenir l'ensemble des droits nécessaires à cette concession et garantit MON SPONSO contre toute réclamation de tiers à ce titre.

ARTICLE 5 – PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (dit « **RGPD** ») et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « **Loi Informatique et Libertés** »), modifiée, MON SPONSO met en œuvre des mesures techniques, juridiques et organisationnelles destinées à protéger les données à caractère personnel des Utilisateurs de l'Application.

Pour toute information relative aux traitements mis en œuvre, aux durées de conservation appliquées et aux modalités d'exercice de ses droits, l'Utilisateur est invité à consulter la **Politique de Protection des Données à Caractère Personnel** de MON SPONSO, accessible depuis l'Application.

ARTICLE 6 – STATUT DE MON SPONSO AU REGARD DU RÈGLEMENT SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES (DSA)

En sa qualité d'éditeur d'une application permettant à ses Utilisateurs professionnels de stocker et de diffuser des informations à la demande de ceux-ci, MON SPONSO relève des dispositions du règlement (UE) 2022/2065 du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques (dit « **DSA** »), applicable depuis le 17 février 2024.

- Adresse électronique : jps@monsponso.fr
- Langues de communication acceptées : français

ARTICLE 7 – ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

La directive (UE) 2019/882 du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services, transposée en droit français par l'article 16 de la loi n° 2023-171 du 9 mars 2023, l'ordonnance n° 2023-859 du 6 septembre 2023 et le décret n° 2023-931 du 9 octobre 2023 (article L. 412-13 du Code de la consommation), impose depuis le 28 juin 2025 des exigences d'accessibilité aux services de commerce électronique.

MON SPONSO relevant de la catégorie des microentreprises fournissant des services (moins de dix personnes et chiffre d'affaires annuel ou total de bilan n'excédant pas deux millions d'euros), elle bénéficie de l'exemption prévue à l'article 4, paragraphe 5, de la directive précitée.

MON SPONSO demeure néanmoins attachée à l'amélioration continue de l'accessibilité de son Application et s'engage à mettre en œuvre ces exigences dès le franchissement des seuils précités. Toute difficulté d'accès rencontrée peut être signalée à l'adresse électronique mentionnée à l'article 1 des présentes.

ARTICLE 8 – CONTENUS DE L'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

MON SPONSO s'efforce de mettre à disposition des contenus fiables, actualisés et sécurisés. Malgré le soin apporté à leur élaboration, des erreurs ou omissions peuvent apparaître. MON SPONSO s'engage à corriger dans les meilleurs délais les erreurs qui lui seraient signalées.

Les informations restituées par l'Application, en particulier les indicateurs de performance, les montants de chiffre d'affaires généré et les statistiques de fréquentation, sont établis à partir de **données déclarées par les Utilisateurs eux-mêmes**. MON SPONSO n'en garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni la sincérité, et ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'usage que les Utilisateurs feraient de ces indicateurs, notamment dans le cadre de la négociation ou du renouvellement de leurs partenariats.

Chaque Club et chaque Partenaire Commerçant conserve l'entière responsabilité des contenus qu'il publie sur l'Application, MON SPONSO ne pouvant exercer qu'un contrôle *a posteriori*, sans préjudice des obligations lui incombant au titre du DSA.

ARTICLE 9 – LIENS HYPERTEXTES

MON SPONSO est libre de référencer, de ne pas référencer ou de supprimer à tout moment un lien vers un site tiers.

L'Utilisateur qui accède à un site tiers depuis l'Application quitte l'environnement MON SPONSO et reconnaît que ce site n'est pas placé sous le contrôle de MON SPONSO. En conséquence, MON SPONSO ne peut être tenue responsable ni des contenus proposés sur ces sites, ni des liens qu'ils contiennent, ni des modifications qui leur sont apportées.

MON SPONSO ne peut être tenue responsable d'une transmission défectueuse des informations imputable aux aléas des réseaux composant l'internet, ni des incompatibilités liées à l'équipement terminal, au système d'exploitation ou à la version applicative utilisés par l'Utilisateur.

Tout établissement de lien vers l'Application ou vers le site <https://monsponso.fr> doit faire l'objet d'un accord préalable de MON SPONSO.

ARTICLE 10 – ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET PERSONNES CITÉES

Les informations relatives aux clubs, associations, entreprises, événements et personnes citées au sein de l'Application sont intégrées et mises à jour sur un mode déclaratif, par les personnes physiques ou morales concernées, et n'engagent pas la responsabilité de MON SPONSO.

Les marques citées au sein de l'Application sont déposées par les sociétés qui en sont propriétaires ou qui bénéficient d'une licence d'exploitation valide.

Toute personne souhaitant que des informations la concernant soient retirées d'un contenu de l'Application peut en faire la demande auprès de MON SPONSO aux

coordonnées figurant à l'article 1. MON SPONSO s'efforcera de traiter la demande dans les meilleurs délais. Un justificatif d'identité pourra être sollicité afin de confirmer l'identité du demandeur.

ARTICLE 11 – ADRESSES ÉLECTRONIQUES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE MIS EN LIGNE

Les adresses électroniques et numéros de téléphone mis en ligne au sein de l'Application le sont afin de permettre aux Utilisateurs de contacter un Club ou un Partenaire Commerçant référencé, ou d'accéder rapidement à l'information recherchée.

Ces coordonnées ne peuvent être utilisées à d'autres fins, et notamment à des fins de prospection commerciale, conformément aux dispositions de l'article L. 34-5 du Code des postes et des communications électroniques et de l'article 22 de la LCEN.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE

Les présentes mentions légales sont régies par le droit français.